

L'*iodure de sodium*, proposé en 1852 par Gamberini, remplacerait avec avantage l'iodure de potassium dans les cas où ce médicament est donné à fortes doses. Nous avons vu en effet que les sels de potasse sont loin d'avoir l'innocuité des sels correspondants de soude.

L'*iodoforme* [695], qui a l'avantage d'une action topique médiocre ou nulle, et qui contient, à poids égal, plus d'iode que tous les autres iodiques (les neuf dixièmes de son poids), peut être utile dans la syphilis constitutionnelle. L'analyse indique que les douleurs ostéocopes et les névralgies syphilitiques s'en accommoderaient plus spécialement (*).

L'*iodure de fer* [354] peut, chez les cachectiques, joindre l'action antisiphilitique à l'action reconstituante.

ARTICLE III. — BROMIQUES

L'induction analogique devait conduire à l'emploi du brome [754] contre la syphilis: ses préparations ont été essayées, en effet; mais les résultats obtenus ne sont pas de nature à ébranler la vieille réputation des iodiques, et en particulier de l'iodure de potassium, comme médicaments antisiphilitiques. On sait avec quelle hardiesse Puche a essayé le bromure de potassium à l'hôpital du Midi. Huette, qui a publié, en 1850, les résultats de ces observations, a établi que, sur 27 cas d'épididymites, il y a eu 17 insuccès ou aggravations et 10 cas seulement dans les-

de 1 à 4 gram. par jour, pour l'adulte. On peut faire préparer pour cet usage une solution ainsi formulée :

℞ Iodure de potassium... 10 gram.
Eau distillée..... 300 —

F. une solution.

De 1 à 8 cuillerées à bouche par jour dans une tasse de tisane. Chaque cuillerée contient 50 centigr. de sel. Au delà de 1 gram., il faut fragmenter la dose en 2 ou plusieurs prises. Dans certains cas de syphilis cérébrale grave où il faut agir rapidement, on peut aller jusqu'à 6 et 8 gram. d'iodure de potassium par jour. Dans ce cas on se sert d'une solution d'une force double, employée partie par la bouche, partie en lavement. (Voy. Charcot. *Leçons sur les mal. du système nerveux*. 2^e éd. 1877, t. II.)

(*) 930. L'*iodoforme* se donne en pilules de 25 milligr. On peut aller jusqu'à 4 ou 6 dans les vingt-quatre heures.

Si les syphilitiques sont très-débilisés et si l'indication de l'huile de morue est posée, on peut s'en servir comme dissolvant de l'iodoforme (25 milligr. d'iodoforme par 10 gram., ou par cuillerée à bouche d'huile de morue).

quels l'action du bromure de potassium ait paru utile; qu'il n'a pas modifié les uréthrites, si tant est qu'il ne les a pas aggravées; qu'on n'a pas constaté de meilleurs effets dans la syphilis secondaire, et qu'il en a été de même lorsque le bromure de potassium a été opposé à des symptômes tertiaires, tels que: exostoses, douleurs ostéocopes, caries vénériennes et gommès. Les douleurs syphilitiques n'ont été amendées que sous l'influence de la sédation générale produite par de fortes doses de bromure de potassium, mais nullement par une action antisiphilitique propre à ce médicament. Du reste, des essais comparatifs, institués avec l'iodure de potassium comme médicament de la syphilis, ont mis hors de doute la supériorité de l'iodure. Je me demande seulement si, dans les cas de syphilis constitutionnelle qui résistent à l'iodure de potassium, il ne serait pas utile, à titre d'essai, de lui substituer le bromure de potassium, et peut-être même de chercher dans l'association des deux médicaments ce que chacun d'eux, pris isolément, est inhabile à donner. Ce qui justifierait cette hypothèse, c'est l'extrême utilité des eaux-mères des salines dans les syphilis anciennes. Trousseau (*op. cit.*, p. 338), faisant ressortir l'énorme quantité de bromures qu'elles renferment, rapporte néanmoins leur activité, dans ce cas, à l'iodure de potassium auquel ces bromures sont associés; il serait au moins curieux d'essayer l'action combinée de ces deux médicaments.

Les recherches de Puche, Huette, Ricord, Rames, ne donnent donc pas, par la concordance de leurs résultats presque négatifs, une haute idée des vertus antisiphilitiques du bromure de potassium, si tant est qu'il en ait; mais ce fait établi ne saurait juger l'utilité des *bromures de mercure*, qui, il est vrai, agissent sans doute plus comme composés mercuriels que comme médicaments bromiques. Werneck a vanté beaucoup le deutobromure de mercure dans la syphilis. Il y aurait lieu de comparer son action à celle du deutochlorure et du deutoiodure de mercure (*).

ARTICLE IV. — PLATINIQUES

En 1840, F. Hoëfer publia, dans la *Gazette médicale de Paris*, un travail intéressant sur l'emploi des préparations de platine con-

(*) 931. Le *protobromure de mercure* se donne en pilules aux mêmes doses que le protoiodure de la même base.

Le *deutobromure de mercure*, qui est très-actif, s'emploie à la dose de 2 à 10 milligr.

sidérées comme médicaments antisyphilitiques, se plaçant à côté des préparations d'or et de mercure, mais se rapprochant davantage des premières. Le perchlorure de platine ⁽¹⁾ et le chloroplatinate de soude sont les préparations qui peuvent être usitées. Le chloroplatinate de soude paraît deux fois moins actif que le perchlorure.

Le silence qui s'est fait, depuis ce mémoire, sur les vertus antisyphilitiques du platine n'est pas un argument contre lui; il faudrait expérimenter à nouveau. Les cas où le mercure, l'iode et l'or font défaut ne sont pas tellement rares qu'il soit indifférent d'accroître nos ressources.

ARTICLE V. — AURIQUES

Jamais médicament n'a rencontré peut-être plus que l'or de difficultés pour entrer dans la pratique. Il faut se l'expliquer en partie par les exagérations enthousiastes dont il a été l'objet et en partie par le reflet des idées des alchimistes du moyen âge, qui, Paracelse en tête, poursuivaient dans la découverte de l'or potable une panacée véritable. En 1714, Pitcairn fit sortir les préparations auriques de l'obscurité dans laquelle elles étaient retombées et proposa de les appliquer au traitement de la syphilis; mais cette pensée avait été formulée vaguement, et c'est seulement à une époque relativement rapprochée de nous, en 1811, cent ans après Pitcairn, que Chrestien (de Montpellier) (*de la Méth. iatraleptique et d'un nouveau remède dans le trait. des maladies vénér. et lymphatiques*; 2^e édit., Paris, 1811) publia ses premiers travaux sur le traitement aurique de la syphilis. Plus tard, Niel consacra un volume entier à l'étude de cette méthode. (J.-G. Niel, *Recherches et observations sur les effets des préparations d'or du docteur Chrestien*, Paris, 1821.) Mais malgré ses efforts, ceux de Gozzi, de Legrand, cette médication n'a guère fait d'adeptes hors de son berceau; et Velpeau, Cullerier, Cazenave, etc., presque tous les syphiliographes parisiens, en un mot, n'ont accordé à ce médicament qu'une attention un peu sceptique. Je crois, avec Trousseau et Pidoux, qu'il mérite un

⁽¹⁾ 932. Hœfer a conseillé les pilules suivantes :

℞ Perchlorure de platine..... 50 centigr.
Extrait de gayac..... 4 gram.
Poudre de réglisse..... q. s.

F. 20 pilules.

Chaque pilule contient 25 milligr. de sel de platine. On débute par une.

meilleur sort et que son emploi doit être réservé, dans la thérapeutique de la syphilis constitutionnelle, pour les cas, assez nombreux, où le mercure accuse son insuffisance. Il semblerait que la syphilis entée sur un fond de lymphatisme, et qui emprunte, on le sait, à cette condition un caractère spécial de gravité et d'opiniâtreté, est plus particulièrement justiciable des préparations auriques. Au reste, l'or est ici une arme à deux fins, puisque son utilité contre la scrofule, et en particulier contre la scrofule tertiaire, est, depuis les travaux de Legrand, un des faits les mieux établis de l'histoire de cette substance.

Si la thérapeutique des préparations d'or est encore à faire, en revanche leur posologie ne laisse rien à désirer. On peut employer l'or divisé ⁽¹⁾, le chlorure d'or ⁽²⁾, le chlorure d'or et de sodium ⁽³⁾, le sulfocyanure d'or ⁽⁴⁾.

ARTICLE VI. — CHROMIQUES

Le bichromate de potasse, longtemps employé comme médi-

⁽¹⁾ 933. L'or divisé par son amalgame avec le mercure, celui-ci étant ultérieurement complètement volatilisé par la chaleur, est la première des préparations que Chrestien ait employée (*op. cit.*, p. 237). Plus tard, il prescrivit l'oxyde d'or précipité par la potasse, puis l'oxyde précipité par l'étain, puis enfin le muriate d'or. L'or métallique très-divisé et les oxydes d'or sont aujourd'hui sans usage.

⁽²⁾ 934. Le chlorure d'or (Au^2Cl^2) n'est guère employé aujourd'hui que pour l'usage externe. La pommade au chlorure d'or, de Chrestien, se prépare avec 1 partie de chlorure d'or et 50 parties d'axonge benzinée.

⁽³⁾ 935. Le chlorure d'or et de sodium étendu de poudre d'iris s'emploie en frictions sur la langue et la face interne de la joue, à des doses qui varient de 2 à 25 milligrammes.

⁽⁴⁾ 936. Le sulfocyanure d'or, introduit dans la thérapeutique par Lutrand et d'Amador (de Montpellier), a l'avantage d'être plus stable que les autres préparations. Le docteur Mondot m'a dit s'en être servi souvent avec succès dans des cas de syphilis rebelle. Voici les formules qu'il emploie :

℞ 1^o Sulfocyanure d'or..... 5 centigram.
Poudre d'iris..... 5 —

Faites d'abord 16, puis 14, puis 10 paquets. 1 paquet en frictions buccales.

2^o Sulfocyanure d'or..... 10 à 20 centigram.
Axonge..... 30 gram.

Faites une pommade.

Comme caustique, on peut associer le sulfocyanure d'or à l'eau régale, dans les proportions de 5 à 20 centigram. du premier et de 10 gram. de la seconde.

cament externe, a été donné à l'intérieur comme antisypilitique par Robin, Heyfelder et Vicente; mais les témoignages produits au sujet de ce médicament sont tellement discordants que, dans un ouvrage consacré, comme celui-ci, à la pratique, nous ne pouvons que le signaler à de nouvelles recherches.

ARTICLE VII. — ANTISYPHILITIQUES VÉGÉTAUX

Il n'est nullement dit que la liste des antisypilitiques ne doive se recruter que parmi les médicaments tirés du règne minéral, mais l'expérience seule peut prononcer sur la valeur des substances qui ont été prônées jusqu'ici à ce titre.

1° Le gayac (*Guajacum officinale*), la salsepareille (*Spilax medica*), le daphné mezereum, la pulsatile, sont les plus connus des médicaments de ce groupe qui, isolés ou associés, composent la plupart des tisanes dépuratives, des robs ou sirops auxquels on attribue une action antisypilitique. Le gayac⁽¹⁾, la salsepareille⁽²⁾ et le sassafras⁽³⁾, constituent les quatre bois sudorifiques⁽⁴⁾. Le rob Boyveau-Laffeteur, qui a tant préjudicié aux sypilitiques en les éloignant d'un traitement plus efficace, a pour base la salsepareille et d'autres prétendus sudorifiques. Le médecin belge Thiry l'a expérimenté très-régulièrement, en 1850, à l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles, contre des sypilis constitutionnelles rebelles au mercure, et s'est convaincu de sa parfaite inutilité, ce qui n'ébranlera pas d'un brin la faveur dispendieuse qu'on voue à cette drogue⁽⁵⁾.

2° Störck⁽⁶⁾ a recommandé l'anémone des prés, ou *pulsatile*

⁽¹⁾ 937. Le bichromate de potasse se donne en pilules de 1 centig., associé à l'extrait de gentiane. On arrive graduellement à 3 ou 4 pilules, mais c'est un médicament délicat à manier.

⁽²⁾ 938. Le gayac se donne en tisane préparée par décoction, pendant une heure, avec 50 gram. de bois de gayac râpé pour 1,000 gram. L'extrait se donne à la dose de 1 à 10 gram.

⁽³⁾ 939. La tisane de salsepareille se prépare par macération de 60 gr. de racine dans un litre d'eau froide; on porte à l'ébullition et on laisse digérer deux heures.

⁽⁴⁾ 940. La tisane de sassafras se prépare avec les mêmes doses que la tisane de gayac.

⁽⁵⁾ 941. Les espèces sudorifiques sont composées, à parties égales, de gayac, salsepareille, squine et sassafras. On en emploie 30 à 60 gram. pour un litre de tisane.

⁽⁶⁾ 942. Bouchardat a donné du rob Boyveau-Laffeteur, qui est une

noire, comme médicament antisypilitique. Les faits qu'il invoque sont considérables. Ils nous montrent des cachexies sypilitiques profondes, accusées par des douleurs ostéocopes, des ulcères phagédéniques, des ulcérations de la gorge et du palais, des exostoses, des caries, qui avaient résisté aux traitements ordinaires et qui ont guéri en quelques mois par ce médicament. Dans presque tous les cas, soit par le fait du poison sypilitique soit par le fait des traitements subis, l'économie avait éprouvé une détérioration grave. C'est certainement à examiner de plus près; mais les cas, assez rares il est vrai, et cependant réels, où le mercure, les iodiques, l'or, etc. ont échoué, sont de ceux où il faut essayer le traitement de Störck⁽¹⁾.

En résumé, il y aurait lieu d'expérimenter à nouveau les antisypilitiques végétaux sous forme concentrée, et à des doses élevées, pour savoir au juste quel fonds on peut faire sur leur action.

préparation secrète, et pour cause, la formule approchée qui suit :

| | |
|-----------------------|-----------|
| ℞ Salsepareille..... | 200 gram. |
| Séné..... | 20 — |
| Anis..... | 5 — |
| Cannelle..... | 5 — |
| Racine de sureau..... | 10 — |
| Sucre..... | 400 — |

⁽¹⁾ 943. J'ai proposé (*Dict. encycl. des sc. médic.*, 1^{re} série, 1866, t. IV, p. 414) de donner à l'anémone des prés, ou pulsatile noire (*Anemone pratensis*), de la famille des Renonculacées, le nom d'*anémone de Störck*, pour faire disparaître les confusions regrettables qui existent dans les auteurs entre cette plante et la pulsatile ordinaire (*A. pulsatilla*, ou *coquelourde*). L'analyse de cette plante est très-peu connue. On y a trouvé et décrit sous le nom d'*anémone* une substance cristalline, blanche, peu soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, et qui se transforme en acide oxalique sous l'influence de l'acide nitrique. Il n'est pas certain qu'elle représente toutes les propriétés de la plante, qui doit être employée en substance. Störck prescrivait l'eau distillée de pulsatile noire, à la dose de 8 à 30 gram., en deux fois par jour, ou bien l'extrait avec le suc non dépuré. Cette dernière préparation, si surtout on fait intervenir le vide pour l'évaporation, afin de ménager le principe très-altérable de la pulsatile noire, doit être considérée comme la meilleure. Störck allait progressivement de 5 centigr. à 1 gram. Cette progression doit, à notre avis, être conduite avec beaucoup de ménagements.

L'*anémone* peut être donnée par pilules de 1 milligram.

La *coquelourde* (*Anemone pulsatilla*) et la *sylvie* (*Anemone nemorosa*) sont des anémones très-voisines de l'anémone de Störck ou *pulsatile noire*; mais celle-ci suffit à tous les usages médicaux de ces Renonculacées.

ARTICLE VIII. — EAUX MINÉRALES

Les eaux minérales agissent sur la syphilis de trois façons : 1° en combattant le fond même de la maladie; 2° en rendant apparentes des syphilis à l'état de latence; 3° en remédiant aux dommages que le poison syphilitique a causés aux diverses fonctions.

Y a-t-il des eaux antisiphilitiques? Si l'on veut bien se reporter à ce que nous avons dit plus haut des médicaments qui méritent ce nom, on comprendra que les eaux arsenicales et les eaux iodo-bromurées sont les seules auxquelles on puisse attribuer quelque action contre la syphilis; mais la supériorité de ces eaux sur les médicaments qui en sont la base n'est pas bien démontrée.

La propriété de forcer la syphilis latente à se manifester paraît générale à la médication hydro-thermale, et, ce qui le prouve, c'est qu'on l'a constatée dans les eaux les plus diverses : dans les eaux sulfureuses, les eaux chloruro-sodiques, Wiesbaden en particulier, les eaux alcalines, comme Durand-Fardel l'a observé chez des syphilitiques séjournant à Vichy (*Traité thér. des eaux minér. de France et de l'étranger*; Paris, 1857, p. 713); les eaux sulfatées sodiques, comme Helfft l'a constaté à Carlsbad, etc., sont susceptibles de démasquer la syphilis. Il semble donc que ce soit une propriété de l'excitation thermale, et peut-être de l'abondance des boissons, de pousser à la peau les manifestations latentes de la syphilis. Entre ces eaux, celles de Louesche ont surtout la réputation de produire sûrement cet effet et on les emploie comme pierre de touche.

Mon collègue le professeur Dupré m'a dit avoir constaté souvent, à Luchon, que l'association de la cure hydrothermale au traitement spécifique de la syphilis en augmentait la tolérance et lui permettait d'agir avec plus d'efficacité. Peut-être ce résultat est-il dû à l'action de ces eaux contre la scrofule, laquelle, tout le monde le sait, rend la syphilis particulièrement réfractaire; le traitement hydro-sulfureux interviendrait en affranchissant la syphilis du joug de cette diathèse et en la rendant plus facilement curable.

Quant à l'action des eaux minérales pour réparer les dommages nutritifs de la syphilis, les eaux reconstituantes (eaux chloruro-sodiques, eaux ferrugineuses) interviennent ici, comme dans des cas très-divers, mais sans spécialité aucune d'action; elles sont utiles dans cette cachexie comme dans toutes les autres.

ARTICLE IX. — MÉDICATION SUDORIFIQUE, TRAITEMENT ARABIQUE

Dans le principe, les sudorifiques étaient seuls employés, d'après des formules invariables, sans adjonction de mercure; mais plus tard les mercuriaux et les sudorifiques furent administrés simultanément et cette association jeta nécessairement du discrédit sur les dépuratifs végétaux, qui furent considérés comme des accessoires très-inutiles dans ce traitement mixte. Les tisanes de gayac de Schmauss, Pollini; la décoction de salsepareille de Massa, le sirop de Paschalius, le vin sudorifique de Musa Brasavola, etc., constituaient autant de préparations sudorifiques qui ont joui successivement d'une grande célébrité.

Au reste, des diaphorétiques plus certains que ceux-ci ont été plus tard considérés comme des antisiphilitiques éprouvés. C'est ainsi que l'opium a joui longtemps, en Angleterre, d'une grande faveur dans le traitement vénérien et a constitué la base du célèbre traitement de Pasta; que l'ammoniaque liquide a été considérée par Peyrilhe comme un des meilleurs médicaments à opposer à la vérole; que le sulfure d'antimoine, qui constitue la base des tisanes célèbres de Feltz⁽¹⁾, de Zittmann⁽²⁾, de Vigaroux⁽³⁾, a pu aussi être considéré comme un antisiphilitique.

Aujourd'hui le traitement sudorifique de la syphilis est peut-être enveloppé dans un discrédit trop absolu. Nous nous expliquons. Il est des cas, assez rares il est vrai, mais qui se rencontrent cependant de temps en temps dans la pratique, où les antisiphilitiques les plus éprouvés font complètement défaut. Les mercuriaux, les iodiques, l'arsenic, l'or, administrés successivement ou combinés, restent complètement infructueux, et souvent même on est conduit à se demander si l'accumulation de ces médicaments dans l'économie ne joue pas son rôle dans la scène morbide. Ces syphilis réfractaires sont beaucoup plus rares qu'elles ne l'étaient autrefois; mais il est incontestable cependant qu'on en voit encore de nos jours. Que faire alors? Interrompre le traitement diathésique est la règle, mais l'expectation, aidée d'un régime tonique, des reconstituants, du fer en

(1) 944. La tisane de Feltz est à base de salsepareille et de sulfure d'antimoine naturel, lequel est presque toujours arsenical.

(2) 945. La tisane de Zittmann, de la pharmacopée allemande, est un mélange très-complexe et peu correct, dans lequel interviennent la salsepareille, l'alun, le calomel, le cinabre, des ombellifères aromatiques, du séné, etc.

(3) 946. La tisane de Vigaroux contenait quatorze substances, parmi lesquelles de la salsepareille, du séné, du gayac, de la squine, du sassafras, de la crème de tartre, de l'antimoine cru, etc.

particulier, ne peut pas toujours être continuée en présence d'accidents locaux, quelquefois très-graves et qui ne présentent aucune tendance à s'améliorer. Il faut donc aviser à d'autres moyens. Or la sudation obtenue par l'emploi combiné des bains de vapeur, de l'exercice, des tisanes dites sudorifiques et notamment de celles de Feltz et de Zittmann; ou bien l'institution de la méthode d'Osbeck, fondée sur l'association de la *cura famis* et l'emploi insignifiant de l'extrait de *cherophyllum sylvestre*, méthode très-usitée en Suède (Gibert, *Traité des maladies de la peau et de la syphilis*, 3^{me} édit.; Paris, 1860, t. II, p. 564-571); peut-être aussi l'emploi de la diète arabe (V. *Revue méd.*, 1839, t. I, p. 375. — *Journal des connaissances médico-chirurgic.*, 1845. — *Note sur le traitement de la syphilis*, in *Union méd.*, t. I, 1847, p. 27) (*), sont des moyens auxquels il faut faire successivement appel dans ces cas difficiles. Qu'ils agissent en éliminant le virus syphilitique ou en dépurant l'économie des mercuriaux qui l'imprègnent, on ne saurait contester l'utilité de ces méthodes dans des cas aussi difficiles. (Voir le travail du Professeur Benoit (*Montpellier médical*, t. IV, 1860, p. 24, 140), celui de Jaumes sur le même sujet (*Journal de la Société de méd. prat. de Montpellier*, t. I, p. 125.)

(*) 947. Le traitement arabe de la syphilis se divise en traitement arabe mercuriel et traitement arabe non mercuriel.

1° Le premier consiste à prendre par jour deux pilules dites arabiques de la formule suivante :

| | |
|---|---------|
| ℥ Mercure coulant..... | 2 gram. |
| Bichlorure de mercure..... | 2 — |
| Sené, racine de pyrèthre, agaric, de chaque.... | 4 — |

On réduit en poudre les substances végétales; on éteint le mercure avec le bichlorure, puis on fait avec le miel des pilules de 20 centigr.

On prend une pilule matin et soir et immédiatement après un verre de tisane sudorifique de squine et de salsepareille; une heure après, on prend de 8 à 16 gr. d'un opiat contenant 150 gr. de salsepareille, 90 gr. de squine, 30 gr. de coquilles de noisettes torréfiées, 4 gr. de girofle et q. s. de miel. On prend ensuite un autre verre de tisane sudorifique. Le traitement dure de 30 à 50 jours. Les malades sont soumis à un régime sec particulier, composé de galettes, de raisin sec, de noix, de figes sèches, d'amandes torréfiées.

2° Le traitement arabe non mercuriel n'est autre chose que la diète sèche; il est réservé pour les individus saturés de mercure ou ceux chez qui l'action de ce précieux médicament s'est usée. (Voir, pour plus de détails sur le traitement arabe, *Hyg. aliment. des malades, etc.*, 2^e édition; Paris, 1867, p. 558.)

CHAPITRE II

Virus rabique

Quand on lit les classiques de la rage, en particulier Büchner (*de Nonnullis ad rabiem caninam et hydrophobiam pertinentibus*. Haller; 1767, in Collect. Baldinger Gottingæ, 1776), Andry (*Rech. sur la rage*; Paris, M DCC LXXIX); Portal (*Observ. sur la nature et le traitement de la rage*, seconde édition; Yverdon, M DCC LXXX), etc., on est rebuté de la multiplicité et de la discordance des moyens qui y sont préconisés contre cette maladie virulente.

L'analyse thérapeutique peut, à mon avis, mettre un peu d'ordre dans ce chaos, et je classerai en trois groupes les agents thérapeutiques qui ont été conseillés dans le traitement de cette redoutable maladie: 1° les moyens spécifiques ou antirabiques; 2° les moyens physiologiques ayant pour but de solliciter le rejet du virus ou de combattre ses effets; 3° les moyens qui sont de nature à le détruire sur place, peu après son insertion dans les tissus.

Je ne devrais, à proprement parler, m'occuper ici que de la première catégorie; mais les spécifiques de la rage sont encore si peu nombreux et si incertains, qu'il y aurait un préjudice réel à sacrifier à un intérêt de plan des détails pratiques d'une grande importance.

ARTICLE I^{er}. — MÉDICAMENTS ANTIRABIKES

Le mercure, la cantharide (et peut-être le scarabée de mai), le *cucumis abyssinica*, la cévadille, sont les seuls des innombrables médicaments considérés comme des spécifiques de la rage dont je parlerai ici avec quelques détails; je me contenterai d'énumérer les autres, sur la valeur desquels une expérimentation sérieuse n'a pas encore prononcé.

§ 1. — Mercuriaux

Le mercure a été préconisé contre la rage, en 1696, par Jean Ravelly (de Metz), puis par Trauvy, qui en fit un spécifique de cette maladie (*Hist. de l'Acad. roy. des sciences*, 1699); par P. Desault, qui établit les propriétés préservatrices du mercure, mais non ses propriétés curatives; par Kaltschmidt, le Frère du Choisel, Sauvages, qui publia en 1750 sur le traitement de la rage